Trente-sixième Année. — N° 7 — UN NUMÉRO : 10 CENTIMES — MERCREDI 7 JANVIER 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 6 JANVIER 1891

Grâce à une entente avec l'UNION DES ACHATS, le *Journal de Roubaix* est en mesure d'offrir désormais à ses lecteurs un avantage tout particulier.

Il donnera, chaque jour, trois *bons* de dix centimes qui seront acceptés comme argent comptant par toutes les maisons adhérentes à l'UNION DES ACHATS et dans une proportion de cinq ou dix pour cent des paiements effectués.

Des exemples feront bien comprendre la valeur de ces bons et le profit que peuvent en tirer tous les lecteurs.

Pour un achat *d'un franc*, on remet 90 centimes ou 95 centimes (selon la maison) plus un bon du numéro du jour ; pour deux francs on remet 1 fr. 80 ou 1 fr. 90 et deux bons, etc., etc.

Si l'on doit effectuer un paiement de soixante francs dans une des maisons acceptant les bons pour *dix pour cent*, on achète vingt numéros du journal coutant 3 fr. ; les 60 bons valant 6 fr., on réalise bien un profit net de trois francs.

Dans les maisons qui ne peuvent accepter les bons que pour 5 0/0, le profit réalisé est encore de 1,50, en achetant dix numéros du journal. Là où les bons ne sont admis que pour 2 1/2 0/0, on achète 5 numéros et on gagne encore 0,75.

En résumé, nos abonnés et tous nos lecteurs au numéro, recevront chaque jour à titre de prime *le double* du prix d'achat du journal.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités, constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers.

Ce bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

10 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats

N. — Il est valable pendant la journée du 7 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de bons de 0,25 cent., de 0,50 cent., de 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT. (Voir les notices).